



ISMP Canada

Institute for Safe Medication Practices Canada

A Key Partner in the Canadian Medication Incident Reporting and Prevention System (CMIRPS)

Education to support mandatory ADR/MDI reporting (Vanessa's Law)



February 25, 2019

Education to support mandatory ADR/MDI reporting (Vanessa's Law)

Your chance to participate in a Pilot

You're invited to participate in a unique pilot project that will provide educational content to support implementation of *The Protecting Canadians from Unsafe Drugs Act*, also known as **Vanessa's Law**.

Vanessa's Law was enacted to ensure rapid identification of drug and safety issues for Canadians and to improve the sharing of safety information with decision-makers. Vanessa's Law includes a provision for mandatory reporting by hospitals of serious adverse drug reactions (ADRs) and medical device incidents (MDIs), a requirement that will come into force later this year.

The goal of the Educational Approach Program is to provide core content about ADR/MDI reporting that can be used by healthcare professionals, patients/families, healthcare organizations, and education providers for individual learning. These educational materials are designed to be "building blocks" for you to integrate into orientation and other learning activities.

When does the pilot project start?

The Educational Approach Pilot begins in **mid-March**. *It will run for two weeks, and will take about 2 – 3 hours to complete.*

How will the Educational Approach work?

Adverse drug reactions and incidents involving medical devices occur in hospitals, including emergency departments, across the country, but are significantly underreported.

The Institute for Safe Medication Practices Canada (**ISMP Canada**) is working in a joint venture with Health Standards Organization (**HSO**) and the Canadian Patient Safety Institute (**CPSI**) to assist Health Canada with outreach, education, and feedback concerning the mandatory reporting.

In practice, here's how the education approach can work:

- Hospitals can include some or all of the core educational content in their orientation programs.
- Teachers can use the content in presentations or as part of the curriculum.
- Professional associations, colleges, and societies can use the content to create accredited courses or certification programs for continuing education.
- Patient and consumer organizations can use the materials to increase awareness and knowledge among their members.

Here's where you and your members come in

The pilot project is designed to test the educational materials before the program is launched in July 2019.

We are interested to hear from hospitals, healthcare providers, educators, patients and families whether the content is useful and if there is additional information needed.

Your participation—and that of your members and staff—in this pilot phase of the project is essential and deeply appreciated.

Please contact info@ismp-canada.org by March 8, and the project team will provide you with access to the educational modules and more information about providing feedback.

Many thanks for your support of this important initiative.



Carolyn Hoffman
President and CEO
ISMP Canada



Leslee Thompson
CEO
HSO



Chris Power
CEO
CPSI

About the Joint Venture Parties

The [Institute for Safe Medication Practices Canada](http://www.ismp-canada.org) (ISMP Canada) is an independent national not-for-profit organization committed to the advancement of medication safety in all healthcare settings. Information about ISMP Canada's work with Canadians to prevent medication incidents is available at www.ismp-canada.org and also at www.SafeMedicationUse.ca, a website designed for consumers.

[Health Standards Organization](http://www.hso.ca) (HSO) develops standards, assessment programs and methodologies to enable health and social service providers around the world to improve quality while doing what they do best: saving and improving lives.

The [Canadian Patient Safety Institute](http://www.cpsi.ca) (CPSI) is a not-for-profit organization that exists to raise awareness and facilitate implementation of ideas and best practices to achieve a transformation in patient safety. CPSI reflects the desire to close the gap between the healthcare we have and the healthcare we deserve.

ISMP Canada

L'Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada
Un partenaire clé du Système canadien de déclaration et de prévention des incidents médicamenteux (SCDPIM)

Formation à l'appui de la déclaration obligatoire des RIM/IIM (Loi de Vanessa)



Le 25 février 2019

Formation à l'appui de la déclaration obligatoire des RIM/IIM (Loi de Vanessa)

Une occasion de participer à un projet pilote

Vous êtes invité à participer à un projet pilote unique qui fournira des éléments de formation à l'appui de la Loi visant à protéger les Canadiens contre les drogues dangereuses, également appelée **Loi de Vanessa**.

La loi de Vanessa a été promulguée pour permettre aux Canadiens d'identifier rapidement les problèmes liés à la sécurité des médicaments et d'améliorer le partage d'informations sur la sécurité avec les décideurs. La loi de Vanessa contient une disposition prévoyant la déclaration obligatoire par les hôpitaux des réactions indésirables à un médicament (RIM) graves et des incidents relatifs aux instruments médicaux (IIM). Cette exigence entrera en vigueur plus tard cette année.

Une approche basée sur la formation a pour objectif de fournir des contenus essentiels sur la déclaration des RIM/IIM pouvant être utilisés par les professionnels de la santé, les patients et leurs familles, les établissements de soins de santé et les prestataires de services de formation individuelle. Ces contenus de formation peuvent vous servir de "modules essentiels" que vous pourrez intégrer à la formation des nouveaux employés et à d'autres activités d'apprentissage.

Quand est-ce que le projet pilote commence?

L'approche basée sur la formation est un projet pilote qui démarre à la **mi-mars**. *Elle durera deux semaines et prendra de 2 à 3 heures.*

Comment fonctionne l'approche basée sur la formation?

Les réactions indésirables à un médicament et les incidents relatifs aux instruments médicaux se produisent dans les hôpitaux, notamment dans les services d'urgence, à l'échelle du pays, mais sont très sous-déclarés.

L'Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada (**ISMP Canada**), l'Organisation de normes en santé (**HSO**) et l'Institut canadien pour la sécurité des patients (**ICSP**) travaillent en partenariat afin d'aider Santé Canada à sensibiliser, former et obtenir de la rétroaction concernant la déclaration obligatoire.

En pratique, voici le fonctionnement prévu de l'approche de formation:

- Les hôpitaux peuvent inclure l'ensemble ou une partie du contenu éducatif de base dans leurs programmes d'orientation.
- Les enseignants peuvent utiliser le contenu pour donner des présentations ou l'intégrer au programme d'études.
- Les associations professionnelles, les collèges et les sociétés peuvent se servir des contenus pour créer des cours approuvés ou des programmes de certification pour la formation continue.
- Les organismes de patients et de consommateurs peuvent utiliser les contenus pour accroître la sensibilisation et les connaissances de leurs membres.

Voici comment vous et vos membres pouvez nous aider

Le projet pilote prévoit la mise à l'épreuve du matériel didactique avant le lancement du programme en juillet 2019.

Nous aimerions connaître les opinions des hôpitaux, des prestataires de soins de santé, des éducateurs, des patients et des familles au sujet de la pertinence des contenus et savoir s'ils estiment que des informations supplémentaires sont nécessaires.

Votre participation—et celle de vos membres et de votre personnel—à cette phase pilote du projet est essentielle et grandement appréciée.

Veillez contacter info@ismc-canada.org d'ici le 8 mars. L'équipe du projet vous donnera accès aux modules de formation et vous fournira des précisions sur la manière de nous faire part de vos commentaires.

Merci infiniment de soutenir cette initiative importante.



Carolyn Hoffman
President and CEO
ISMP Canada



Leslee Thompson
CEO
HSO



Chris Power
CEO
CPSI

À propos des participants au partenariat de coentreprise

L'[Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada](http://www.ismp-canada.org) (ISMP Canada) est un organisme national indépendant à but non lucratif engagé à la promotion de l'utilisation sécuritaire des médicaments dans tous les milieux de soins de santé. Pour en savoir davantage sur le travail de l'ISMP Canada auprès des Canadiens visant à prévenir les incidents médicamenteux, visitez www.ismp-canada.org et <http://www.medicamentssecuritaires.ca>, un site destiné aux consommateurs.

[Health Standards Organization](http://www.healthstandards.org) (HSO) développe des normes, des programmes d'évaluation et des méthodologies permettant à des prestataires de services sociaux et de soins de santé à travers le monde d'améliorer la qualité des soins tout en restant axés sur ce qu'ils font de mieux: sauver et

améliorer des vies.

L'[Institut canadien pour la sécurité des patients](#) (ICSP) est un organisme à but non lucratif qui vise à sensibiliser et à favoriser la mise en œuvre d'idées et de meilleures pratiques dans le but de réussir à transformer et à améliorer la sécurité des patients. Financé par Santé Canada, l'ICSP est inspiré par la volonté de combler l'écart entre les soins de santé que nous avons et ceux que nous méritons.